

Taxes de séjour : tous concernés !

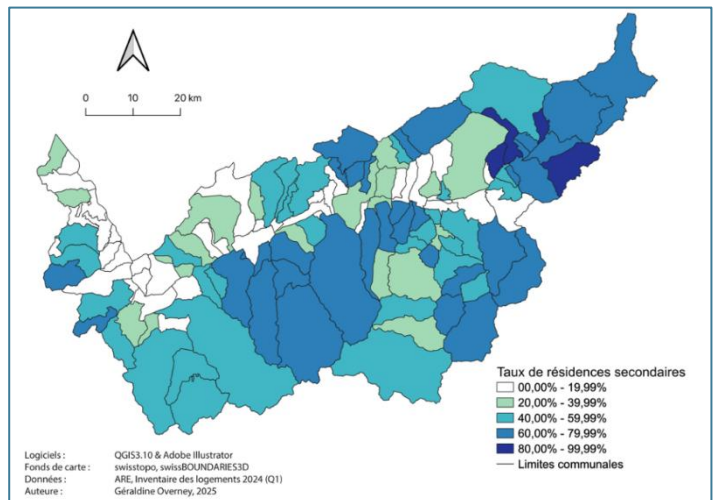
Mesdames, Messieurs, Associations membres, Acteurs du tourisme valaisan, Acteurs politiques, Représentants de la Presse et des Médias,

Nous avons le plaisir de vous inviter à une conférence, qui se déroulera **le 27 mars 2026**, de **17h00 à 20h00**, chez la **Maison Gilliard**, Rue de Loèche 70, à 1950 Sion, intitulée :

« Gouvernance touristique et taxes de séjour : état des lieux dans le canton du Valais »

Une récente étude, mandatée en 2025 par la Fédération valaisanne des Résidences Secondaires, dresse pour la première fois un état des lieux de la gouvernance touristique et des taxes de séjour dans les 16 destinations valaisannes. Ses résultats révèlent une forte hétérogénéité : modèles de gouvernance très différents, implication variable des associations de propriétaires, méthodes de calcul multiples pour les forfaits des résidences secondaires, et offres de cartes avantage très contrastées.

Cette diversité, reflet de l'autonomie communale, permet d'adapter les pratiques aux réalités locales et de tenir compte des besoins propres à chaque destination. Elle soulève toutefois des enjeux de transparence, d'équité et de cohérence à l'échelle cantonale.



La conférence sera suivie d'une discussion ouverte, puis d'un apéritif convivial.

Programme :

- 17h00 Accueil
- 17h15 Propos d'introduction par le Président de la Fédération valaisanne des résidences secondaires
 - Présentation de l'étude par Géraldine Overney
 - Echange, questions et discussion
 - Conclusion
 - Apéritif

Vous êtes nos invités !

Toutefois, inscription nécessaire pour des raisons d'organisation, par retour de confirmation à l'invitation que vous recevrez depuis notre calendrier, d'ici au **15 février 2026**.

Pour toute question, veuillez écrire à l'adresse suivante : contact@fvsr2.ch

Nous nous réjouissons de vous rencontrer pour débattre de ce sujet d'actualité.

Cordialement,

Nicolas Leuba,

Président du comité de la FVSR2